

**LES RESIDENTS DU FOYER-TAUDIS 162 AVENUE DE LA
REPUBLIQUE A EPINAY
VOUS APPELLENT A VENIR LES SOUTENIR LORS DE LEUR
DELEGATION A LA SOUS-PREFECTURE DE SAINT-DENIS**

JEUDI 14 AVRIL 2011

**RENDEZ-VOUS 17 H DEVANT LA MAIRIE DE SAINT-DENIS
M° Basilique**

pour partir tous ensemble a la sous-préfecture située à 400 m

**RENDEZ-VOUS 17 H 45 DEVANT LA SOUS-PREFECTURE
30 bis bd de la Commune de Paris à Saint- Denis**

Le foyer, ce sont des baraques installées en urgence en 1965, sous des lignes à haute tension, sur un terrain de l'armée à cheval sur Epinay et Saint-Denis, abandonnées et ignorées des services de l'Etat, complètement dégradées. **Depuis de nombreuses années, le foyer est devenu un taudis indigne.**

Il y a maintenant plus de 10 ans qu'il a été décidé, dans le cadre du plan quinquennal de réhabilitation des foyers de travailleurs migrants, de le démolir et de reloger les résidents vers 2004 / 2005 au foyer rue du Bailly à La Plaine-Saint-Denis.

Mais voilà ce plan, pourtant piloté par la Cilpi (commission interministérielle) et la Préfecture de Seine-Saint-Denis, a pris plusieurs années de retard et le foyer rue du Bailly n'est pas prêt encore avant 4 ans !!!

Or il est impossible de continuer à vivre sans danger dans ce taudis. Les pouvoirs publics ont alors pris une décision terrible pour les résidents : **ne rien faire**, laisser le foyer se dégrader encore plus, pousser les résidents au désespoir en espérant qu'ils partent un par un, demander aux gestionnaires de trouver de-ci de-là des places dans d'autres foyers.

En juillet 2010, par exemple, M. le sous-préfet en poste à Saint-Denis s'est déplacé en personne au foyer et a promis devant tous les présents que les résidents « ne passeraient pas un autre hiver ici » !!

Les résidents effectivement se désespèrent, certains refusent de payer pour un tel taudis, ils refusent de partir un par un, demandent à garder les solidarités construites pendant des décennies ... Les retraités, tous très pauvres, souvent des travailleurs maghrébins faisant des va-et-vient avec le pays d'origine, refusent les propositions de studio cher (plus de 400 €) où on leur retirera l'APL au premier voyage de plus de 4 mois auprès de leur famille.

Les gestionnaires, en particulier le gestionnaire Aftam responsable du foyer, n'ayant pas de foyer à mettre à la disposition des résidents, sont sans moyens ou ne se les donnent pas, sauf pour obtenir du tribunal l'expulsion des résidents qui ont refusé de payer ou refusé le studio à plus de 400 €. Question de diminuer le nombre de résidents à reloger. Et l'Aftam, qui est pourtant peu présente sur le site, s'y déplace pour fermer des chambres et expulser de facto les résidents qui les y habitent.

Nous tous soussignés, résidents, délégués, Coordination des foyers Aftam, Copaf, CGT, EVTC, ATMF, AMF, APCV, APEIS, délégués du foyer Adef et des foyers Adoma de Bailly, Bachir Souni et Pierrefitte, et toutes les associations et personnes scandalisées par cette situation

DEMANDONS AUX POUVOIRS PUBLICS RESPONSABLES DE LA RECONSTRUCTION DE CE FOYER DE RELOGER TOUS LES RESIDENTS, OFFICIELS OU NON, INSCRITS SUR LES LISTES DES DELEGUES

Car nous estimons que ces résidents ont assez souffert, qu'ils ne sont pas responsables de l'indignité qu'ils subissent et que la seule condition exigible pour être relogé est d'habiter dans le foyer.

Epinay / St-Denis, avril 2011